

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

Dans le but de répondre à une réelle professionnalisation des participants et ancrer les apports dans une pratique avérée du sport-santé, la formation fera appel à des enseignants-chercheurs de la filière Activités Physiques Adaptées et Santé, en lien avec des professionnels du sport et de la santé.

### Intervenants/Partenaires :

- 🍃 CAPS (Inserm - U1093) / Institut Marey
- 🍃 CHU Dijon / Plateforme d'Investigation Technologique
- 🍃 Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion sociale (DRDJSCS), Bourgogne-Franche Comté
- 🍃 Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), Bourgogne
- 🍃 Réseau Sport-Santé (RSS), Bourgogne - Franche Comté
- 🍃 Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique (RéPPOP), Bourgogne-Franche Comté
- 🍃 Clinique du Chalonnais, Chatenoy le Royal
- 🍃 Clinique Drevon, Dijon
- 🍃 Clinique des Rosiers, Dijon
- 🍃 Centre orthopédique, Dracy le Fort
- 🍃 Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles Pasteur, Troyes

## EVALUATION

- 🍃 Un mémoire portant sur un projet de création et de mise en œuvre d'activité physique ou sportive à destination de personnes porteuses de maladies chroniques ou vieillissantes.
- 🍃 Une soutenance orale.
- 🍃 Des évaluations écrites réparties tout au long des différentes sessions de formation.

## POURSUITE D'ETUDES

Le titulaire du DU ESAPS peut candidater (via une Validation d'Acquis Professionnels et Personnels) à une poursuite d'études en Licence "Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS)" de l'UFR STAPS de Dijon-Le Creusot\*, avec validation des compétences acquises.

\*D'autres UFRSTAPS offrent également aux diplômés de notre DU ESAPS la possibilité de candidater dans leur L2 ou L3 APAS via une VAP (les conditions d'entrée peuvent varier d'un établissement à l'autre) : UFR STAPS de Nice, UFR sciFA de Metz, UFR STAPS de Nancy, UFR STAPS de Saint-Étienne, UFR STAPS de Toulouse, UFR STAPS de Paris Descartes, UFR STAPS d'Orsay, Département STAPS du Campus de Rodez, UPFR des Sports de Besançon, Département STAPS du Mans, Département STAPS de Limoges.

## FRAIS DE FORMATION

Les frais pédagogiques s'élèvent à 2 500 euros \*. Quelque soit le mode de financement (employeur, autofinancement) et la formule présentiel ou e-learning choisie.

\* tarif n'incluant pas les droits d'inscription universitaire (environ 195 euros, pouvant évoluer selon les années).

Pour toute question relative au financement et formalités administratives, contactez le service de formation continue : laurent.jaillet@u-bourgogne.fr

## CANDIDATURES

L'ouverture des candidatures est fixée au 14 mars. Les dossiers complets sont à déposer sur E-candidat pour le 8 juillet 2022 (1<sup>ère</sup> session) ou le 9 septembre 2022 (2<sup>nde</sup> session, sous réserve de places disponibles).

## CONTACTS

### Responsable pédagogique de la formation

Florent Fouque  
du-esaps@u-bourgogne.fr  
03.80.39.67.59

Université de Bourgogne  
Faculté des Sciences du Sport  
3, Allée des Stades Universitaires  
BP 27877 - 21078 Dijon Cedex

Cette formation est soutenue par :



## Diplôme Universitaire

Educateur Sportif et Activité Physique pour la Santé



DU ESAPS - DIJON



Depuis la fin du 20ème siècle et de manière plus marquée en ce début de 21ème siècle, les recommandations internationales (OMS) et les politiques de santé nationales incitent les populations à pratiquer une activité physique pour demeurer en bonne santé. La pratique d'activité physique de loisir ou au sein d'associations sportives (club) vise l'atteinte de ces objectifs.

La promulgation de la loi de modernisation de la santé en janvier 2016, instaure la prescription de l'activité physique par les médecins généralistes pour les personnes atteintes de maladie de longue durée (amendement Fourneyron).

Cet article L. 1142-30 de la loi précise que «Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une maladie de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient».

Or, du fait de l'absence de formation initiale, les professionnels du monde sportif sont confrontés aux difficultés de l'adaptation de leur spécialité sportive à ces personnes fragilisées (porteuses de maladies chroniques non-transmissibles, avançant en âge ou en situation de handicap). Ce manque de formation constitue un frein important à l'essor du sport-santé.

Ce Diplôme Universitaire permet à ces professionnels de mettre en œuvre auprès de ce public des activités physiques et/ou sportives adaptées et apportant un bénéfice pour leur santé.



## OBJECTIFS

- Transmettre une actualisation des connaissances scientifiques et physiopathologiques sur la sédentarité, le vieillissement, les maladies chroniques et sur le déconditionnement physique qui en résulte.
- Mettre en lien les prescriptions en activités physiques, les contre-indications formulées et les recommandations (internationales, nationales ou par spécialité médicale) pour atteindre des bénéfices pour la santé.
- Fournir des outils pour l'évaluation des risques, des capacités motrices et de leurs progressions.
- Transmettre des outils et méthodes de reconditionnement par l'activité physique et/ou sportive adaptée aux populations fragilisées.
- Mettre en relation des connaissances théoriques et l'action sur le terrain professionnel.
- Connaître le contexte dans lequel le sport-santé se développe, les réseaux, les rôles et missions des différentes institutions en charge de le développer et les acteurs pluridisciplinaires qui le composent.
- Sensibilisation à l'Education Thérapeutique du Patient (21h).

## PUBLIC / PRE-REQUIS

### Formation Continue

- Licence/Master STAPS Entraînement sportif
- DESJEPS, DEJEPS, BEES ou BPJEPS
- Pour les professionnels situés hors-liste, une demande d'équivalence est possible en complétant le dossier de candidature ainsi que le dossier de demande de validation d'acquis professionnels et personnels (VAP)

### Formation Initiale

- Etudiants, de préférence en STAPS, désirant s'orienter professionnellement vers le sport-santé

## ORGANISATION DE LA FORMATION

8 sessions (1 par mois) de 3 journées (mardi, mercredi, jeudi) réparties sur l'année universitaire 2022/2023 pour un total de 169 heures de formation.

## CONTENU DE LA FORMATION



### PHYSIOPATHOLOGIES ET TROUBLES FONCTIONNELS

Sédentarité, Troubles métaboliques  
Troubles cardio-respiratoires  
Cancer / Santé mentale  
Vieillesse / Troubles locomoteurs  
Troubles ostéo-articulaire

### RECOMMANDATIONS DES PRATIQUES PHYSIQUES DE SANTÉ

Contre-indication à la pratique physique  
Recommandations, Prescription médicale



### EVALUATION DES CAPACITÉS DE LA PERSONNE

Outils et méthodes d'évaluation de la santé physique, mentale et sociale  
Entretien motivationnel

### INTERVENTION DANS LE MILIEU DU SPORT - SANTÉ

Encadrer un public vieillissant ou porteur de maladies chroniques à des fins d'amélioration de sa santé en concevant, conduisant et adaptant la pratique physique / sportive à l'état de santé de la personne pour une pratique sécuritaire



### EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Formation de 21h à l'ETP  
Démarche de projet en ETP  
Aspects contextuel, politique et réglementaire  
Concevoir et animer des séances dans une conception d'ETP

**Cette formation, interdisciplinaire est un lieu de rencontre et d'échanges des pratiques entre les différents acteurs de l'activité physique du sport et de la santé.**